

RAPPORT

d'activité

NORD – PAS DE CALAIS

2021



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore





Santé, famille, retraite, services

Directrice de la publication : Nathalie Guesdon

Responsable de la publication : Charlotte Capliez

Rédaction : Charlotte Capliez, Amélie Dessart
Hugo Wisniewski

Conception graphique : Maxime Douhet

L'ensemble des services
de la MSA Nord-Pas de Calais

Crédit photos : Freepik,
flaticon, Adobe stock

Sommaire



01

P.4
—
Éditorial



02

P.8
—
La MSA au cœur des territoires



03

P.12
—
La MSA connectée



04

P.16
—
La MSA veille aux besoins des adhérents



05

P.21
—
La MSA soutient la dynamique de prévention



06

P.28
—
La MSA s'appuie sur sa culture mutualiste



07

P.33
—
La MSA en chiffres



2021, signature de la convention d'objectifs et de gestion de la MSA ?

Franck-Etienne Rétaux

Directeur général

Une particularité de cette nouvelle COG, la MSA a élaboré une proposition de texte qu'elle a présentée aux pouvoirs publics. Cette proposition s'appuie notamment sur le plan stratégique MSA 2025.

Elle porte sur la garantie d'un service de qualité homogène sur l'ensemble du territoire et vise le renforcement de la performance du régime agricole. Elle insiste sur le rôle clé de nos élus dans le déploiement d'actions adaptées aux territoires ruraux et/ou fragilisés.

Cette proposition illustre notre vision de l'avenir pour notre institution et nos ressortissants. Elle met en avant notre capacité à intervenir sur les territoires au service de la ruralité.

Dominique Vermeulen

Président du conseil d'administration

Depuis le plan de réforme de la Sécurité sociale de 1996, nous en sommes à la sixième convention d'objectifs et de gestion (COG) signée avec l'Etat.

Avec cette nouvelle COG, l'État renouvelle sa confiance au mode de gouvernance mutualiste. Elle prend en considération les enjeux du monde agricole et les besoins de proximité des territoires ruraux, au sein desquels il est essentiel de conserver des services.

Néanmoins, la COG 2021-2025 peut être qualifiée «contrastée» particulièrement en raison des contraintes budgétaires qu'elle impose.



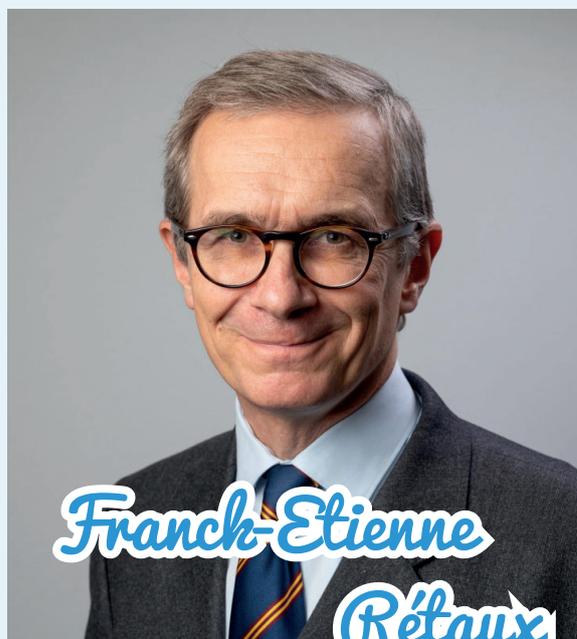
Quels sont les grands sujets d'actualité pour la MSA ?



Il y a énormément de grands et beaux sujets sur lesquels travailler. Cependant je m'attarderai sur le déploiement de notre plan d'action sanitaire et sociale 2021/2025.

Notre plan élaboré en 2021 est le fruit d'une étroite collaboration entre les services de la caisse et nos élus. Il se base sur l'évaluation de notre précédent plan, afin d'être au plus proche des besoins de nos ressortissants et de nos territoires.

En effet, si le pilotage de cette feuille de route revient au service Développement Sanitaire et Social sur les Territoires (DSST), la réussite des actions qui la compose, sera conditionnée par une approche globale et une implication transversale, forces de notre guichet unique.



Nous avons également lancé en 2021, notre nouveau Plan Santé-Sécurité au Travail. Il s'appuie sur les orientations fixées par les pouvoirs publics afin de réduire les risques professionnels dans les métiers de l'agriculture. Là encore, les compétences multidisciplinaires des équipes de la MSA sont un atout pour sa réussite.

Développer, innover et accompagner seront les maîtres-mots de notre service de Santé Sécurité au Travail pour les années à venir.



Sur quels points la MSA devra-t-elle être particulièrement vigilante dans les mois à venir ?

Dominique Vermeulen

Un sujet qui nous préoccupe particulièrement aujourd'hui concerne le mal-être et le suicide en agriculture.

Le rapport Damaisin remis en fin d'année 2020, reconnaît le travail engagé par le régime agricole sur ce sujet délicat.

La MSA Nord-Pas de Calais, a pris les devants en créant en janvier 2020 la cellule de prévention des situations de fragilité. Son champ d'action est plus large que la seule problématique du suicide et s'inscrit pleinement dans notre plan stratégique de prévention et d'accompagnement.

Franck-Etienne Rétaux

Effectivement, je rejoins le Président, nous travaillons autour de trois axes de prévention :

- la prévention des situations de fragilité : la situation économique, les accidents de la vie, le handicap, etc ;
- la prévention du suicide et du risque suicidaire ;
- L'accès aux droits et à la lutte et la lutte contre le renoncement aux soins médicaux.

Notre guichet permet une prise en charge globale de ces situations. À nous d'expliquer à nos adhérents que nous avons une panoplie de solutions pour les aider.



2022, en un mot ?

“
Confiant
”

*Franch-Etienne
Rétaux*

Nous avons confiance en la pérennité du régime agricole.

Grâce à notre présence affirmée sur les territoires, et à tout ce que nous avons entrepris avec la contribution de nombreux délégués pendant la période de crise sanitaire, le savoir-faire de la MSA a été une nouvelle fois salué.

À nous de poursuivre cette mobilisation afin de soutenir au mieux les personnes les plus fragilisées, que ce soit au niveau sanitaire, économique ou social. Nous devons proposer de nouvelles initiatives toujours plus en adéquation avec les besoins que les élus pourront faire remonter.

“
Ambition
”

*Dominique
Vermeulen*

Pour l'année 2022, la MSA se doit d'être ambitieuse en s'appuyant sur ses principaux atouts : la prise en charge globale des cinq branches de la Sécurité sociale (Famille, Retraite, Maladie, Accidents du travail et Recouvrement), des collaborateurs motivés et des élus engagés. L'enjeu sera de montrer ce qu'est un opérateur de Sécurité sociale moderne, proche de ses ressortissants et ouvert sur les territoires.

**La MSA au cœur
des territoires**

02



Proximité renforcée avec les France Services



Réaliser des démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite, l'emploi, à la situation fiscale... voilà un besoin qui ne devrait pas être insurmontable à satisfaire. Pourtant, dans certains secteurs, les services publics se sont progressivement éloignés des habitants.

Pour permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'avoir accès à de nombreux services publics à travers un lieu unique, la MSA a fait le choix de la proximité. Elle s'est ainsi engagée dans le déploiement des établissements France services en tant qu'opératrice ou comme partenaire.

La MSA a, en effet, pour objectif de développer l'accès aux services publics et à la protection sociale pour l'ensemble des populations, agricoles et non agricoles. Pour ce faire, elle encourage la création d'accueils physiques, sur les territoires ruraux.

Le retour du service public au cœur des Territoires

Fort de sa connaissance des territoires et de la polyvalence de son personnel sur toutes les législations de la Sécurité sociale, la MSA Nord-Pas de Calais s'est associée aux communautés de communes des Campagnes de l'Artois et du Ternois, en co-portant trois projets d'Établissements France Services (EFS) dont deux sont itinérants. En qualité de co-porteur, la MSA anime les EFS au quotidien, grâce à la présence

de salariés formés pour accompagner l'ensemble des populations aux démarches administratives et numériques de neuf organismes nationaux (la Direction générale des Finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, l'assurance maladie, les allocations familiales, l'assurance retraite, et la MSA).

Ainsi, la MSA Nord-Pas de Calais et la communauté de communes de l'Artois co-portent :

- Un établissement France services itinérant sur les secteurs de Tincques – Avesnes-le-Comte – Pas-en-Artois – Berles-au-Bois, labélisée le 20 octobre 2020.

Avec la communauté de communes du Ternois la MSA Nord-Pas de Calais co-porte :

- Une France services, labélisée le 20 octobre 2020, se déplaçant sur les secteurs de Frévent – Auxi-le-Château – Pernes – Anvin – Gennes-Ivergny – Oeuften-Ternois ;

- Une France services fixe à St-Pol-sur-Ternoise, labélisée le 11 janvier 2022, située 1 rue de la Chapelle du Saint Esprit, St-Pol-sur-Ternoise.

Grâce à son réseau, à la polyvalence de ses salariés et à son expertise dans l'accompagnement administratif de ses ressortissants, la MSA est un véritable atout du dispositif France services.

La Fédération MARPA Nord-Pas de Calais



Créée le 2 mars 2020 sous l'impulsion de la MSA, afin de professionnaliser son offre de service, la Fédération MARPA Nord-Pas de Calais a pour objectifs de fédérer, soutenir et accompagner les 10 MARPA situées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

En fonction des besoins des territoires, la fédération propose aux élus locaux :

- La gestion en direct des MARPA ou une offre de service personnalisée ;
- La coordination et l'animation du réseau MARPA Nord-Pas de Calais ;
- Le développement du réseau via la création de nouvelles MARPA ou la reprise d'établissements existants sur le principe de « plateforme de services ».



L'opération « Solidarité en cuisine » régale les papilles des MARPA

A l'initiative de la Fédération MARPA Nord-Pas de Calais, la première phase de l'opération « Solidarité en cuisine » a démarré le 2 décembre 2021.

Les MARPA de Locon et Richebourg ont convié leurs résidents à partager un festin de Noël. Pour l'occasion, ce repas gastronomique était préparé par les salariés des MARPA avec pour coach le chef cuisinier Maxime Leplat. Véritable fabricant de goût et adepte du terroir, le chef a élaboré son menu à partir de produits issus de l'agriculture locale.

Les salariés des deux MARPA ont ainsi pu profiter de son savoir-faire et acquérir de nouvelles techniques, qu'ils ne manqueront pas de mettre en pratique au quotidien pour le plus grand bonheur des résidents.

Pour Cédric Briche, directeur de la Fédération MARPA
« L'objectif de ce projet, qui se déclinera au fil des saisons sous différentes formes, est de créer une interaction entre les mondes de l'agriculture, de la restauration et de la gérontologie au service du bien vieillir ».



« Donner du plaisir c'est mon métier. Quand on est âgé, seul, une bonne table reste un moment qui procure beaucoup de bonheur. Clients ou résidents, j'y mets le même cœur, la même passion. »

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021 – 2025

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) est le fruit d'une concertation rassemblant les élus, l'ensemble des services de la MSA et leurs partenaires, acteurs essentiels dans la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales.

Ce plan a pour ambition de réaffirmer les valeurs et principes défendus par les administrateurs. Il vise à guider et valoriser l'action sanitaire et

sociale de la MSA ; domaine dans lequel la qualité et la justesse de ses actions est reconnue.

Il répond aux réalités locales des départements du Nord et du Pas-de-Calais et intègre les objectifs de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), conclue entre l'Etat et la CCMSSA.

Ambition 1 :

Accompagner les familles et les jeunes dans leurs parcours de vie



- Poursuivre les actions de soutien en faveur des jeunes : «appel à projets jeunes», «concours le Pré Vert», «les Jeunes s'engagent» ;
- Intégrer des jeunes dans les jurys des appels à projets pour la jeunesse ;
- Déployer «Grandir en Milieu Rural», la nouvelle offre enfance/famille en faveur des territoires ruraux ;
- Prolonger les collaborations avec les centres sociaux et espaces de vie sociale.

Ambition 2 :

Accompagner les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants



- Améliorer le repérage des aidants en mobilisant les partenaires ;
- Développer une offre de soutien et de répit à destination des aidants (dispositif de relayage Bulle d'Air, parcours santé, etc.) ;
- Soutenir les MARPA comme plateforme de service en milieu rural ;
- Renforcer l'action des chartes des aînés et développer les contrats intergénérationnels ;
- Soutenir l'émergence de solutions d'hébergement pour les personnes en situation de handicap.

Ambition 3 :

Développer le pouvoir d'agir pour cultiver le bien-être



- Affiner les critères de repérage des situations de mal-être ;
- Formaliser le repérage et l'orientation des situations de fragilité au sein de la MSA ;
- Organiser et pérenniser des opérations locales de solidarité (paniers solidaires, poules solidaires, ordis solidaires, etc.) ;
- Poursuivre l'engagement de la MSA dans les expérimentations menées autour de l'insertion ;
- Déployer le parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien en emploi.

Ambition 4 :

Rendre lisibles les actions menées par la MSA pour améliorer l'accès aux droits

- Adapter les canaux de communication en fonction de la cible ou de la thématique ;
- Renforcer les actions collectives de communication ;
- Déployer des actions auprès des usagers pour éviter la rupture de droits.



Le nouveau PASS réaffirme la plus-value du «guichet unique» en faveur d'une réponse coordonnée, complète et adaptée aux besoins des assurés.



La MSA connectée

03

Stratégie de dématérialisation en Nord-Pas de Calais



Depuis 2020, la MSA Nord-Pas de Calais a déployé un plan d'action pour inciter les adhérents à créer leur espace privé et à réaliser leurs démarches via les services en ligne. La stratégie de la MSA Nord-Pas de Calais s'est articulée en trois temps :

- Renforcer l'enrichissement des coordonnées médiatiques de nos adhérents ;
- Promouvoir les télé-services grâce à des campagnes ciblées

- Maintenir un accompagnement sur la connaissance et l'utilisation de ces services, en interne comme en externe.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été menées :

- Des webinaires à destination des collaborateurs et des élus ;
- Une communication spécifique à destination des entreprises ;
- Des campagnes SMS ciblées visant à promouvoir l'utilisation des services en lignes.

A titre d'exemple, en avril 2021, une campagne SMS s'adressant aux retraités a été réalisée afin de promouvoir le service « Attestation fiscale », pour leur permettre d'accéder directement au montant annuel de leur retraite via l'espace privé et de vérifier leur déclaration d'impôts.

Grâce à toutes ces actions, le nombre d'espaces privés et l'utilisation des services en ligne sont en constante augmentation.

Unis-cités : un engagement solidaire

Unis Cité

Association régionale basée à Lille, Unis-Cité Hauts-de-France permet à des jeunes de 16 à 25 ans de travailler en équipe durant 8 mois sur des missions d'intérêt général, en réponse à des besoins sociaux prioritaires.

L'antenne d'Hazebrouck est soutenue par la MSA Nord-Pas de Calais, car elle est la première en France à intervenir sur un territoire semi-rural. Cette antenne se distingue également par son programme "Les connectés" mis en place en 2019. Ce programme vise à familiariser au numérique les personnes qui en sont éloignées, afin qu'elles puissent réaliser leurs démarches administratives en ligne.

Ainsi en 2021, 147 personnes, dont 29 assurés agricoles, ont bénéficié de ces ateliers.

À noter que l'association développe par ailleurs des programmes de lutte contre l'isolement (« les intergénéreux »), qu'elle intervient au sein de familles concernées par le handicap (« familles en harmonie »), qu'elle accompagne des habitants aux revenus modestes à l'adoption d'écogestes dans le but de réaliser des économies (« méditerranée ») et qu'elle réalise aussi des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire.



Nouveauté : la demande de retraite de réversion en ligne !



Depuis avril 2021, il est possible pour les exploitants et salariés agricoles de faire une demande de réversion en ligne.

Simple, pratique et sécurisé, ce service en ligne permet de déposer une seule demande auprès des régimes de retraite de base et complémentaire du défunt. Il garantit également aux assurés de faire valoir tous leurs droits sans risque d'en oublier.

Un service pour aider à améliorer la qualité des DSN

Pour aider les employeurs et leurs tiers déclarants dans la réalisation de leur déclaration sociale nominative (DSN), la MSA a développé le service en ligne "Visualiser et vérifier mes DSN".

Ce service permet aux entreprises agricoles ou à leurs déclarants de vérifier la période de dépôt, de visualiser les DSN par fraction et de repérer d'éventuelles erreurs. Il répertorie également certaines anomalies identifiées et précise les actions correctives à apporter.

Il offre un gain de temps en permettant la rectification rapide des DSN au plus près de l'édition du bulletin de salaire, assure le bon enregistrement des cotisations versées aux différents organismes partenaires de la DSN (retraite, retraite complémentaire, prévoyance, formation) et garantit ainsi les droits du salarié.



Les chiffres clés de 2021



2 371 085 visites
sur le site internet



128 882 inscrits
à Mon Espace Privé



221 627 appels
téléphoniques traités



Top 3 des téléservices les plus utilisés



Service N° 1 des particuliers

Mes derniers documents

462 703 accès en 2021

Service N° 2 des particuliers

Paiement Prestations familiales et logement

406 206 accès en 2021

Service N° 3 des particuliers

Paiement maladie

365 220 accès en 2021



Service N° 1 des entreprises

Suivre et déposer une DSN

72 606 accès en 2021

Service N° 2 des entreprises

Service TESA simplifié

24 093 accès en 2021

Service N° 3 des entreprises

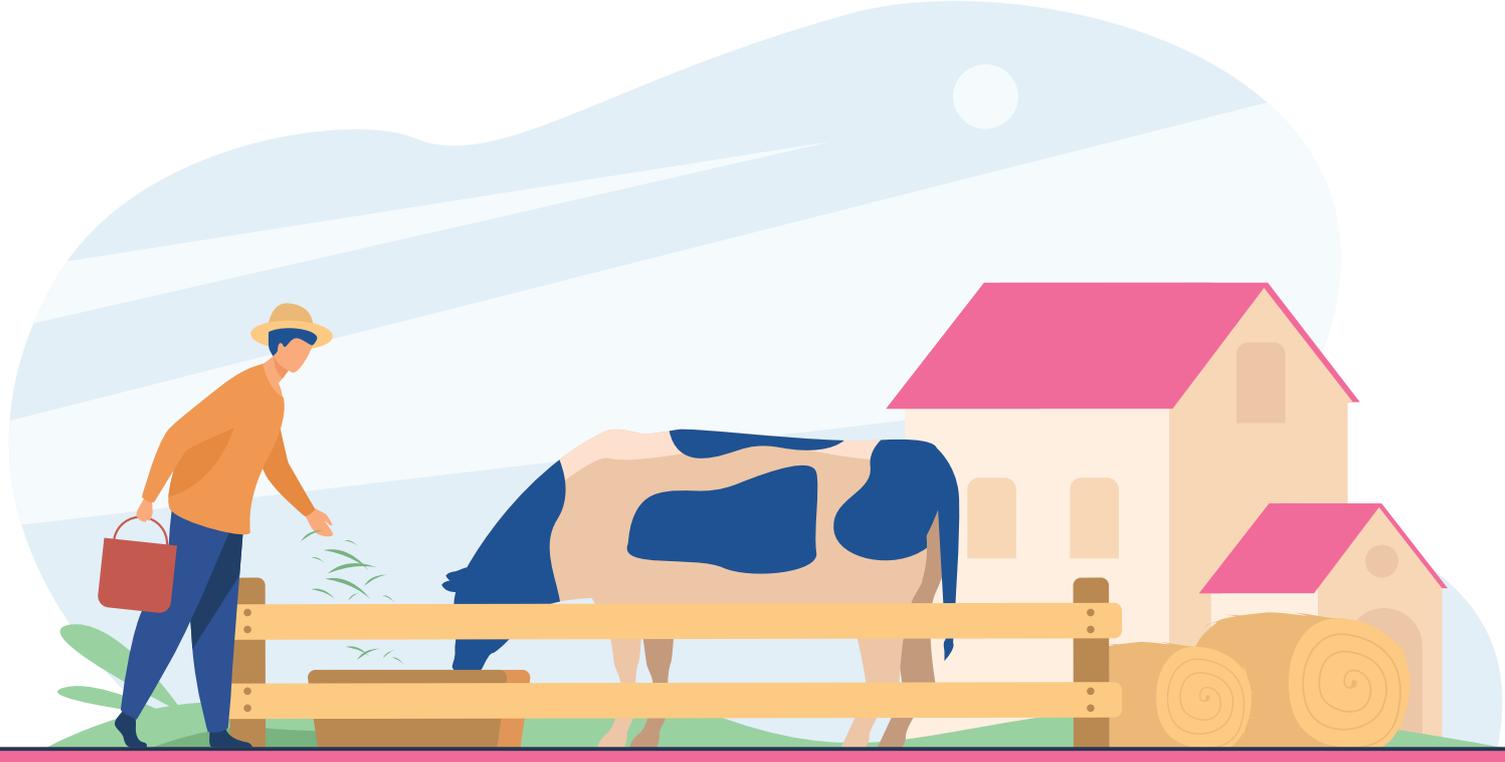
Déclaration préalable à l'embauche

9 936 accès en 2021



**La MSA veille aux
besoins des adhérents**

04



Opération « Paniers solidaires » : la MSA et la Caf viennent en aide aux familles en difficulté



Lancée lors du premier confinement, l'opération « Paniers solidaires » a pris de l'ampleur. À la suite du succès rencontré sur les territoires, la MSA Nord-Pas de Calais a renouvelé le dispositif avec l'aide de ses partenaires : les Caf du Nord et du Pas-de-Calais et la Région Hauts-de-France, pour l'année 2021.

L'idée de départ reste la même : proposer aux populations les plus fragiles des paniers solidaires composés de produits locaux.

Un projet qui évolue

Le contexte ayant évolué depuis la première distribution, le projet a su s'adapter pour répondre aux attentes de tous. La MSA et ses partenaires

ont intégré la dimension de l'équilibre alimentaire grâce à l'intervention d'une diététicienne qui propose des recettes simples et équilibrées cuisinées à partir des produits issus des paniers. Ce n'est pas tout, l'accent a également été mis sur le circuit court. Les familles ont ainsi reçu 4 paniers solidaires au lieu d'un en 2020. Le premier était remis lors d'une distribution rassemblant les différents acteurs du dispositif, les suivants pouvaient être récupérés, en toute autonomie, directement chez les producteurs.

L'opération Paniers solidaires met en lumière l'efficacité du travail partenarial de la MSA et sa capacité à répondre présente sur les territoires. Elle illustre une valeur forte du régime agricole : la solidarité.



7 distributions
de paniers solidaires



1059 paniers
distribués

L'appel à projet intergénérationnel : lutter contre l'isolement de nos aînés

Consciente des difficultés liées à l'isolement des personnes vulnérables, la MSA Nord-Pas de Calais a lancé, en janvier 2021, un appel à projet dont l'objectif était de valoriser l'entraide intergénérationnelle en décloisonnant les âges et les générations.

Soixante trois porteurs de projets, de divers horizons (communautés de communes, MFR, Marpa, associations, etc.) ont déposé un dossier de candidature présentant des actions plus innovantes les unes que les autres.

Après avoir analysé l'ensemble des propositions, un jury composé d'administrateurs s'est réuni en juin 2021 et a récompensé 22 projets, grâce à une enveloppe globale de 89 000 euros. Ces derniers étaient de différentes natures (artistique, jardinage, cuisine, activités physiques adaptées, partage et transmission des savoirs) et se sont développés, durant toute l'année, sur les territoires ruraux.

Une initiative réussie qui soutient le dynamisme local !



22 projets
accompagnés



89 000€ d'aides
montant des aides accordées

L'indemnité inflation



7 454 bénéficiaires
de la prime inflation (décembre 2021)



745 400€ versés
dans le cadre de la prime inflation
(décembre 2021)

Décidée par le gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages, la prime inflation a été versée aux adhérents concernés.

D'un montant de 100 euros, cette aide défiscalisée a profité aux salariés et exploitants agricoles dont les revenus (activité ou pensions) ne dépassaient pas 2000 euros nets par mois. Elle a également été versée aux adhérents recevant certaines prestations familiales ou sociales et aux titulaires d'une pension de retraite ou d'invalidité, sous conditions de ressources.

Entretien Individuel Retraite : la MSA accompagne ses adhérents dans cette nouvelle étape de vie

Entretien Individuel Retraite et transmission pour les exploitants

Pour préparer leur retraite dans les meilleures conditions, la MSA Nord-Pas de Calais et le Point Accueil Installation et Transmission (PAIT) de la Chambre d'agriculture reçoivent chaque année les exploitants concernés. Les futurs retraités peuvent ainsi se projeter sereinement 2 ans avant l'âge légal de départ.

Ces entretiens sont très appréciés des adhérents, car ils leur permettent de disposer de toutes les informations nécessaires pour envisager cette nouvelle étape de leur vie : date de départ en retraite, dispositifs existants, modalités de transmission de l'exploitation.

Cet entretien est l'aboutissement d'un accompagnement articulé en trois temps :

- La transmission à la MSA des éléments nécessaires à la consolidation de la carrière (période d'aide familial, livret militaire, études, etc.) ;

- Une réunion d'information générale portant sur la retraite de base, les différents dispositifs de retraite existants, la retraite complémentaire et les différents modes de transmission d'une exploitation ;

- Un rendez-vous individuel, dispensé par la MSA, concernant la retraite de base et complémentaire suivi d'un entretien avec le PAIT permettant de connaître les critères de transmission s'offrant à l'exploitant au regard de sa situation.

Entretien Individuel Retraite pour les salariés

Chaque salarié peut se voir dispenser un Entretien Individuel Retraite en prenant rendez-vous via son espace privé ou en appelant le 03 2000 2000.

La durée du congé paternité a évolué !



Depuis le 1er juillet 2021, le congé paternité est passé de 11 à 28 jours, dont une semaine obligatoire. Cette réforme vise à permettre aux pères de s'investir davantage dans leur parentalité et à lutter contre les inégalités femmes-hommes. Une bonne nouvelle pour les futurs parents !

Arrêts de travail des exploitants agricoles : réduction du délai de carence à trois jours



122 349 000€
de prestations santé et AT
versées pour les non-salariés
en 2021

Depuis le 1er février 2021, le délai de carence des indemnités journalières des exploitants agricoles est réduit, passant de sept à trois jours. Ces indemnités sont versées par les caisses de MSA à partir du quatrième jour d'arrêt de travail, en cas de maladie, d'accident de la vie privée ou d'hospitalisation (AMEXA - Assurance Maladie des Exploitants agricoles), d'accident du travail ou de maladie professionnelle (ATEXA- Assurance accidents du Travail des Exploitants Agricoles).

Mémo Santé Enfant, l'aide-mémoire des parents pour suivre la santé de leurs enfants



Rendez-vous médicaux, vaccins, courbe de croissance... il est parfois difficile pour les parents de s'y retrouver. Lancé fin 2020 et déjà adopté par plus de 12 000 familles, Mémo Santé Enfant est le premier service en ligne de la MSA destiné aux parents d'enfants de moins de 16 ans.

Complémentaire au carnet de santé, Mémo Santé Enfant rassemble les informations santé des enfants et facilite la vie quotidienne des parents (dates des RDV médicaux, visites médicales obligatoires, etc), en offrant des conseils adaptés aux plus petits comme aux plus grands !

Exploitants agricoles : l'allocation dérogatoire de remplacement maintenue jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire

Les non-salariés agricoles contraints de rester à leur domicile et se trouvant dans l'incapacité de travailler sur leur exploitation du fait de l'épidémie de Covid-19, ont pu bénéficier d'une allocation dérogatoire de remplacement jusqu'au 2 juin 2021. Versée par la MSA, elle permettait de prendre en charge, à hauteur de 112 euros au maximum, le coût d'un remplacement.



La MSA soutient la
dynamique de
prévention

05



Un dispositif de communication – Aller vers !

En avril 2021, la MSA en collaboration avec les services médicaux a organisé une opération appelée « Aller vers ».

L'objectif est simple : accompagner les personnes de 75 ans et plus souhaitant être vaccinées et n'ayant pas pu prendre rendez-vous en centre de vaccination.

L'opération s'est articulée comme suit :

- 6 037 personnes de 75 ans et plus qui n'étaient pas encore entrées dans le parcours vaccinal, ont été contactées par la MSA pour leur proposer de prendre leur rendez-vous ;
- 12 227 personnes de 75 ans et plus ont reçu un sms pour les inviter à prendre un rendez-vous ;
- 23 254 personnes de 75 ans et plus ont reçu un courrier leur indiquant un numéro de téléphone pour qu'elles puissent se faire accompagner dans leur prise de rendez-vous.



Face aux situations de fragilité : la MSA peut vous aider !



Pour prévenir et lutter contre le mal-être agricole, la MSA Nord-Pas de Calais dispose d'une cellule de prévention des situations de fragilité à destination des exploitants, des salariés et des retraités.

La cellule travaille autour de trois axes :

- La prévention des situations de fragilité (situation économique, accidents de la vie, handicap, etc) ;
- La prévention du suicide et du risque suicidaire ;
- L'accès aux droits et la lutte contre le renoncement aux soins.

Le guichet unique de la MSA permet une prise en charge globale. La cellule coordonne différents acteurs : médecins, travailleurs sociaux, conseillers en prévention des risques professionnels, référents précarité, agents d'accueil ainsi que tous les collaborateurs en lien direct avec les adhérents.



145 personnes
ont été accompagnées

Pour contacter la cellule :



cellulefragilites.blf@msa59-62.msa.fr



03.21.24.72.68

Formation des sentinelles à la prévention du suicide

La cellule de prévention des situations de fragilité s'appuie sur son réseau de sentinelles ancré sur les territoires. Les sentinelles sont des bénévoles issus du milieu rural (élus MSA, salariés ou exploitants, professionnels ou retraités). Véritables relais, elles constituent un réseau de personnes ressources attentives à leur entourage.

Leur rôle consiste à repérer les personnes en souffrance et à les orienter vers les bons interlocuteurs. Pour les accompagner, la MSA organise des formations « prévention du risque suicidaire ». Ces formations sont animées par les Docteurs Pierre Grandgenevre et Pierre-Edouard Notredame, psychiatres au CHRU de Lille.

Sophie Morin, en charge de la cellule de prévention MSA insiste sur l'importance de l'orientation vers la cellule : « Les sentinelles sont le 1^{er} maillon d'un dispositif global de prévention, rassemblant de multiples acteurs. »

Les formations du réseau sentinelles sont proposées depuis 2018. Avec 10 sentinelles formées à ce jour et 6 formations en 2022, le dispositif prend de l'ampleur !



2 formations
à Noyelles-sur-Escaut
et Fruges



10 sentinelles
formées



6 formations
en projet pour 2022

Les rendez-vous Prévention Jeunes Retraités

Pour anticiper les effets du vieillissement et retarder l'entrée dans la dépendance, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place un temps spécifique de prévention au moment du passage à la retraite : les Rendez-vous Prévention Jeunes Retraités.

Cette action concerne les assurés en retraite depuis 6 à 18 mois présentant des critères de fragilité : absence de médecin traitant déclaré ou de complémentaire santé, assuré bénéficiant de la complémentaire santé solidaire, absence de soins consommés depuis 1 an.

C'est l'Institut pour la Santé de l'Ouest (ISO), une association loi 1901 créée en 1974 et implantée à Carquefou (Vendée), qui réalise ces « rendez-vous » pour le compte de la MSA Nord-Pas de Calais. Dans un premier temps, le jeune retraité bénéficie d'un entretien téléphonique, l'occasion de faire le bilan, d'identifier ses besoins et de l'inciter à se rendre chez son médecin traitant pour réaliser une consultation de prévention.

Une fois cette consultation réalisée, d'autres actions plus spécifiques peuvent être mises en œuvre : consultation diététique, bilan bucco-dentaire, aide au sevrage tabagique... Si la situation de l'assuré le nécessite, l'équipe d'ISO sollicite le service social de la caisse pour engager un accompagnement.



465 adhérents
invités à participer à un rendez-vous

101 adhérents
ont bénéficié d'un entretien
téléphonique

45 adhérents
ont réalisé une consultation de
prévention auprès de leur médecin
traitant

Un webinaire pour accompagner les personnes en arrêt de travail

Le 9 septembre 2021, une équipe de travailleurs sociaux a animé un webinaire d'information sur le thème de l'arrêt de travail.

Être en arrêt de travail depuis une longue période peut être source de nombreux questionnements. L'objectif des webinaires est d'informer sur le rôle des différents acteurs médicaux, les droits et les obligations liés à un arrêt de travail et surtout sur les mesures qui accompagnent le retour à l'emploi.

Jusqu'à présent, ce type d'action se déroulait lors de réunions en présentiel. En 2021, dans un contexte sanitaire encore incertain, les travailleurs sociaux ont souhaité poursuivre ces rencontres sous la forme d'un webinaire via l'outil Teams.

Pour cette première expérience, le webinaire était proposé aux salariés agricoles dont l'arrêt de travail datait de plus de neuf mois sur les secteurs de Lille et des Flandres.

Cette session en petits groupes a permis de fluidifier les échanges et d'offrir la possibilité aux participants de s'exprimer librement et de façon anonyme. Fort de ce succès, plusieurs sessions seront proposées sur l'année 2022.



Journées techniques des arboristes-grimpeurs à Noyelles-sur-Escaut

Le saviez-vous ?

Les arboristes-grimpeurs, élagueurs et les entreprises paysagistes sont des ressortissants du régime agricole. Une activité non sans risques, à laquelle nos conseillers en prévention et médecins du travail prêtent une attention particulière. Rien d'étonnant, donc à les retrouver aux journées techniques des arboristes-grimpeurs, organisées en partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) et la Société Française d'Arboriculture (SFA), et de proposer une animation autour de la sensibilisation à la maladie de Lyme. Cette affection à laquelle sont exposés les élagueurs et arboristes-grimpeurs fait partie des zoonoses et rares sont les professionnels du secteur à y être sensibilisés.

Le service Santé Sécurité au Travail (SST) y a remédié grâce à des sessions de quizz réunissant chacune une quinzaine de participants. Le docteur Laurence Bandu, médecin du travail à la MSA, en a profité pour rappeler les symptômes de la maladie de Lyme et les bonnes pratiques pour éviter de se faire mordre par les tiques, porteuses de la maladie.

Une intervention bien venue tant l'affection progresse en France, passant de 50 133 cas en 2019 à 60 033 en 2020. De plus, cette participation met en lumière le travail du service SST avec les partenaires et constitue une opportunité d'étendre le réseau en étant au plus près des professionnels.



121 réunions
de sensibilisation aux risques
professionnels ont été réalisées



1028 actions
en milieu de travail ont été réalisées



Des solutions pour prévenir l'épuisement des aidants

En France, près de 11 millions de personnes apportent une aide régulière à un proche.

Ce sont des aidants : des personnes non professionnelles qui viennent en aide à une personne dépendante de leur entourage pour des activités de la vie quotidienne (démarches administratives, soins, accompagnement à la vie sociale et au maintien de l'autonomie, etc.).

Dans le cadre de son plan d'action sanitaire et sociale, la MSA propose des aides légales et extra-légales pour accompagner au mieux ces aidants. Elle mène également des actions de sensibilisation sur le terrain.

Parmi les aides légales, notons le congé du proche aidant. Ce congé est ouvert à tout salarié souhaitant suspendre son contrat de travail pour s'occuper d'un proche présentant un handicap ou une perte d'autonomie importante. Il apporte une aide financière à la personne (le proche aidant) qui réduit ou cesse son activité afin d'assurer la prise en charge d'une personne (la personne aidée) présentant un handicap ou une perte d'autonomie.

De plus, la MSA Nord-Pas de Calais propose des prestations extra-légales, à l'image de l'aide au répit de l'aidant. A ce titre, une participation aux frais d'hébergement temporaire, d'accueil de jour ou de relayage peut être octroyée. Pour le relayage, les premières factures sont prises en charge dans la limite de 400 € sans condition de ressources et sur évaluation sociale.

Le saviez-vous ?

La MSA propose un service innovant de répit à domicile. Baptisé « Bulle d'Air », ce dispositif vise à soulager les aidants s'occupant d'un proche dépendant, quelle que soit sa pathologie (handicap, perte d'autonomie, etc.). Depuis 2020, sa gestion est assurée par l'association Centre Feron-Vrau, gestionnaire de la Maison des Aidants.

Cette solution de répit, simple et sécurisante, propose des interventions à la carte, ponctuelles ou régulières. Pendant l'absence de l'aidant, un relayeur sélectionné par Bulle d'Air prend le relais pour une durée allant de trois heures à plusieurs jours consécutifs. Ce service fonctionne 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

Le relayeur intervient dans la vie de tous les jours : compagnie, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties, etc. Ce dispositif offre aux aidants une période de répit durant laquelle ils prennent le temps de se ressourcer.



Contacts
Bulle d'Air :



03 61 76 75 56



repit@feron-vrau.com

La MSA Nord-Pas de Calais a lancé son nouveau Plan Santé-Sécurité au Travail (PSST) en agriculture pour la période 2021-2025. Il a pour objectif de donner aux professionnels agricoles la capacité d'agir pour leur santé et la performance de leur entreprise.

Il se traduit par trois orientations.



446 887€
montant des dépenses
réalisées pour la prévention
des risques professionnels
en 2021



Agir pour préserver LA SANTÉ DANS LE TRAVAIL

Dans le prolongement du plan précédent, la MSA agit pour prévenir les principales expositions aux risques professionnels agricoles :

- le risque chimique ;
- les risques liés aux machines ;
- les troubles musculosquelettiques et psychosociaux ;
- les chutes de hauteur.

Elle se mobilise également pour prévenir le mal-être agricole et la désinsertion professionnelle.

L'accompagnement des jeunes générations est l'une des ambitions du plan, en les sensibilisant le plus tôt possible au travail en sécurité.

Accompagner les projets et les transitions LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE AGRICOLE



La MSA s'engage aux côtés des professionnels agricoles pour :

- co-construire les solutions les plus adaptées pour prévenir les impacts liés aux évolutions technologiques, comme l'utilisation de commandes à distance, d'exosquelettes, de drones, de robots, etc. ;
- soutenir les professionnels agricoles face aux préoccupations environnementales et sociétales d'aujourd'hui : alimentation saine et de proximité, limitation des pesticides, bien-être animal, etc.

L'action de la MSA porte également sur la promotion de nouveaux outils et méthodes pour développer la prévention : comme l'e-learning, les simulateurs en réalité virtuelle ou la conception des locaux en 3D.



Développer la relation de service, CO-CONSTRUIRE ENSEMBLE LES ACTIONS DE PRÉVENTION

La prévention est l'affaire de tous : employeurs, salariés, agriculteurs, équipes, élus et partenaires de la MSA dont les organismes professionnels et de recherche... La MSA agit pour associer tous ces acteurs dans la construction de projets innovants

visant à réduire les risques et favoriser le bien-être au travail : conception de locaux, choix de matériel, aide à l'accueil de saisonniers, accompagnement managérial, etc.

Les élus de la MSA sont tout particulièrement sollicités, pour expérimenter les actions et les porter auprès du plus grand nombre sur les territoires ruraux.

Santé bucco-dentaire : un atelier pour sensibiliser les résidents MARPA



Dans le cadre du plan de prévention buccodentaire MSA, Bernice Lovi, chirurgien-dentiste au sein du service Santé-sécurité au travail de la MSA Nord-Pas de Calais et Margaux Wiesel (étudiante en chirurgie dentaire) ont animé un atelier d'éducation à la santé bucco-dentaire dans les 10 MARPA du Nord-Pas de Calais.

Ces ateliers pédagogiques ont permis de sensibiliser les résidents autour de trois thèmes : l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation et le lien entre la santé orale et la santé générale. L'occasion pour les résidents de faire le point sur les bonnes pratiques et celles à éviter pour rester en bonne santé.

Exercice des soins en milieu rural : la MSA en campagne à Lille Grand Palais



En tant que partenaire du Collège national des médecins généralistes enseignants (CNGE), la MSA a participé en décembre 2021 au congrès du CNGE à Lille Grand Palais.

L'occasion pour les médecins de la MSA de mettre en lumière les dispositifs développés par le régime agricole pour accompagner les praticiens : « l'objectif général de notre présence était de promouvoir l'exercice des soins primaires en milieu rural » confirme François Frete, médecin conseiller technique national à la CCMSA.

Pour ce faire, les argumentaires et dispositifs mis en place ne manquent pas. Parmi ceux-là, trois actions illustrent l'investissement de la MSA Nord-Pas de Calais en matière de prévention santé :

- l'appui à la création de structures de soins primaires coordonnés (maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé, centres de santé) dans les communes rurales particulièrement confrontées aux difficultés d'accès aux soins et à la santé ;
- le développement de l'éducation thérapeutique en maison de santé pluriprofessionnelle pour les patients polyopathologiques, dont ceux atteints de bronchite chronique ;
- le forfait diététicien et psychologue, mis en œuvre en partenariat avec plus de 80 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) au niveau national dont 5 en Nord-Pas de Calais. Il permet un accès gratuit et sans avance de frais aux services d'un diététicien et d'un psychologue dans toutes les situations où ces soins sont recommandés.

Grâce à son ancrage territorial, la MSA s'investit dans des collaborations efficaces avec les acteurs locaux de santé. Elle veille particulièrement aux liens opérationnels tissés avec les médecins généralistes qui restent au cœur des dispositifs proposés. Cette action est également enrichie par la mobilisation des délégués MSA. Fins connaisseurs de leur territoire, ils sont de véritables relais auprès des adhérents favorisant la détection précoce des besoins et facilitant les dynamiques territoriales.

Les contre-indications médicamenteuses surveillées de près !

La iatrogénie médicamenteuse désigne l'ensemble des effets indésirables provoqués par la prise d'un ou plusieurs médicaments. Parmi ces effets indésirables, les interactions entre différentes molécules pouvant engendrer une traduction clinique potentiellement grave.

Les interactions sont classées en plusieurs niveaux. L'action « AMCI » (Associations Médicalement Contre-Indiquées) concerne les contre-indications qui ont un caractère absolu et ne peuvent pas être transgressées.

Le principe est de détecter systématiquement, par requête informatique, ces associations formellement contre-indiquées (AFCI) et d'informer médecins prescripteurs et pharmaciens des anomalies repérées. Cette mission est assurée par le médecin-conseil de la MSA et est issue du Plan National de Gestion du Risque (PNGDR).



90 signalements
AFCI (Association Formellement Contre-Indiquée) ont été effectués auprès des médecins et des pharmaciens.

Un projet transverse au service de nos adhérents

À la MSA Nord-Pas de Calais, la crise sanitaire n'empêche pas la mise en place d'actions innovantes au profit des adhérents. En témoigne le projet mis en place par les services Gestion du Risque (GDR) et Contrôle Médical (CM) : l'action Benzodiazépine.

Les médecins-conseils du Contrôle Médical ont constaté l'association de médicaments de la classe des benzodiazépines avec l'appareillage par pression positive continue (PPC) auprès de certains de nos adhérents.

Les benzodiazépines (exemples : Xanax, Lexomil, etc.) ont des propriétés anxiolytiques et hypnotiques. Ils sont contre-indiqués dans le cadre d'un Syndrome d'Apnée Obstructive du Sommeil (SAOS). « Avant d'aller plus loin, il a fallu vérifier s'il s'agissait bien de cas isolés » précise Teddy Cognon, responsable du service Gestion du risque.

L'objectif

Dans le but de prévenir les risques pour la santé des patients, l'action permet d'alerter et de sensibiliser les médecins traitants en tenant compte du bénéfice-risque par le biais d'un courrier d'information.

Un travail de recherche

Cette combinaison des savoir-faire entre GDR et CM s'est avérée payante. Après un travail de recherche, elle a permis de mettre en lumière une liste d'assurés pour lesquels cette association était présente. Les courriers ont ensuite été édités et envoyés aux médecins traitants des patients. Par la suite, les deux services réaliseront un retour d'expérience afin d'analyser le bénéfice de cette action et poursuivre le suivi.



**La MSA s'appuie sur
sa culture mutualiste**

06

Le conseil d'administration



CPSNS
Comité de Protection Sociale
des Non-Salariés agricoles

Annie Desmet
Présidente du CPSNS

CPSS
Comité de Protection Sociale
des Salariés agricoles

Hervé Facon
Président du CPSS

CD
Comité Départemental

Patrice Dubois
Président du CD 59

Guy Torchy
Président du CD 62

CASS
Comité d'Action Sanitaire
et Sociale

Patricia Coetsier
Présidente du CASS

Martine Potdevin
Vice-présidente du CASS

1^{er} Collège
Représentants des exploitants
agricoles non-employeurs de
main-d'oeuvre

Alain Blanquart
Patrick Caroux
Emmanuel Dalle
Annie Dejonghe
Annie Desmet
Hervé Lingrand
Olivier Masse
Marie-Yvonne Verdure

2^{ème} Collège
Représentants des salariés

Dominique Bossu
Jean-Yves Bracq
Patricia Coetsier
Michel Colin
Myriam Derosiaux
Patrice Dubois
Sylvain Fourrier
Didier Ranvin
Michel Robinet
François Serpaud
Guy Torchy
Régis Verbeke

3^{ème} Collège
Représentants des employeurs
de main-d'oeuvre

Etienne Laude
Valérie Legrand
Jean-Marie Lemaire
Christophe Leroux
Martine Potdevin
Dominique Vermeulen

**Représentants des
associations
familiales**

Cécile De Contes
Hervé Facon

La MSA à la « Quinzaine de la famille »



La MSA Nord-Pas de Calais a participé à la Quinzaine de la famille organisée par la Communauté de communes des 7 Vallées et les partenaires locaux, du 24 septembre au 6 octobre 2021.

Cet événement avait pour objectifs de « remobiliser familles et acteurs des politiques familiales sur le territoire et de les fédérer en réseau autour d'un projet commun » précise Brigitte Catteau, travailleuse sociale à la MSA Nord-Pas de Calais.

Des activités gratuites et ouvertes à tous ont été proposées sur les communes du Ternois : ateliers parents - enfants autour du cirque, du numérique, activités sportives, stands d'information et d'échanges, etc.

Les services DSST et Vie Mutualiste de la MSA Nord-Pas de Calais ont participé à cet événement, réaffirmant leur engagement en matière de politique familiale sur ce territoire très rural. Un stand d'information animé par Brigitte Catteau et Cécile Descamps, travailleuses sociales, a suscité l'intérêt de nombreuses familles et partenaires. « Nous avons également animé un atelier sur le recueil de la parole des familles et la réalisation d'une fresque : une vingtaine d'enfants ont participé au coloriage pendant que les parents échangeaient sur le thème de la parentalité » explique Cécile Descamps.

De son côté, l'équipe Vie Mutualiste a proposé une animation sur l'alimentation en présence d'une diététicienne et des élus du comité Canche-Authie : Mme Verdure, administratrice, Mr Confrère, président de l'échelon local et Mr Ligniez, vice-président.

Facebook – le rendez-vous 2.0 des élus MSA !

En mars 2021, dans un contexte de crise sanitaire, le service Vie Mutualiste a souhaité créer un groupe Facebook réservé aux élus. animateurs et élus ont ainsi pu garder le contact et partager actualités et informations durant cette période mouvementée. La création de ce support a également favorisé les échanges entre élus, leur donnant la possibilité d'apprendre à mieux se connaître et de faire émerger une véritable communauté.



La Vie Mutualiste réorganise ses comités

Comité Terre et Mer d'Opale
Président : Jean-Claude Lardé



Comité Flandres - Audomarois
Président : Hervé Debarre



Comité Métropole Lilloise
Président : Gervais Hardy



Comité Scarpe - Escaut
Président : Jean-Pierre Baber



Comité Canche - Authie
Président : Jean-Jacques Confrère



Comité Pays d'Aire - Bassin Minier
Présidente : Isabelle Cassez



Comité ABCD (Artois Cambrai Douai)
Présidente : Thérèse Duriez



Comité Avesnois - Le Cateau
Président : Daniel Weill



Qui dit nouveaux élus, dit nouvelle stratégie ! C'est dans cette optique que le service Vie Mutualiste, à la suite des séminaires organisés en mars 2021, a présenté au conseil d'administration le nouveau plan d'action pour le mandat 2020-2025.

Parmi les principaux changements, notons un nouveau découpage du territoire avec la suppression des frontières entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la réduction du nombre de comités de 14 à 8, et la présence régulière d'un travailleur social et d'un préventeur des risques professionnels aux réunions des échelons locaux ainsi qu'une plus grande transversalité entre les comités.

Une formation aux gestes qui sauvent pour les élus



La formation a été dispensée par Thierry Petit, préventeur au service Prévention des risques professionnels et Natasza Rozycki, médecin du travail. Une trentaine d'élus du secteur a pu participer à ces formations et ainsi, revoir les bases des gestes de premiers secours : position latérale de sécurité, massage cardiaque, etc.

À la demande des élus du comité d'échelon local de la métropole lilloise, le service Vie Mutualiste a proposé deux sessions de formation aux gestes de premiers secours en décembre 2021 et janvier 2022. Cette action, a été organisée pour agir contre l'augmentation du nombre d'accidents au sein des exploitations.



15 animations
réalisées en 2021



13 réunions
organisées avec les
comités en 2021

Les administrateurs de la MSA Nord-Pas de Calais



Le conseil d'administration

Il est composé de 29 membres (27 administrateurs élus par les délégués cantonaux et deux désignés par l'Union départementale des associations familiales) dont le mandat dure cinq ans.

Quelles sont ses missions ?

Les administrateurs mettent à profit leur connaissance du monde rural et des spécificités de chaque territoire pour orienter la politique de la MSA. Ils participent notamment à l'élaboration des orientations en matière de développement sanitaire et social, de prévention santé et risques professionnels, d'offre de services et d'aide aux agriculteurs et salariés agricoles en difficultés.

Leur rôle est également d'accompagner les élus dans leurs missions et de répondre aux questions des adhérents.

Ils définissent la stratégie de la vie mutualiste de la MSA et prennent part activement aux comités d'échelons locaux.

La MSA en chiffres

07



Prestations versées

(prestations familiales, retraite et maladie)



400.4 millions € - non-salariés (-0,38%)

418.4 millions € - salariés (+4,40%)

818.8 millions € au total (+2,00%)

Cotisations émises

(hors CSG et forfait social)



227.2 millions € - salariés (+31,80%)

100.5 millions € - non-salariés (+2,02%)

327.7 millions € au total (+20,99%)

Fonctionnement de l'entreprise



480 000 € - activité auto-financée

4 401 000 € - prévention des risques professionnels et santé au travail

4 950 000 € - action sanitaire et sociale

26 112 000 € - gestion administrative

recettes 35 943 000 €



480 000 € - activité auto-financée

4 750 000 € - prévention des risques professionnels et santé au travail

4 950 000 € - action sanitaire et sociale

26 112 000 € - gestion administrative

dépenses 36 292 000 €



151 238 salariés
dont 31 624 actifs

63 402 non-salariés
dont 15 694 actifs

214 640
ressortissants du
régime agricole
(-2,81%)

Santé



115 828
personnes
protégées
en maladie
(-1,51%)



253.1 millions €
de prestations
santé versées
(+8,84%)



17 913
familles
allocataires
(-1,12%)



20 003
enfants à charge
des familles
(+0,14%)

Les entreprises



14 476
chefs d'exploitation
(-0,36%)



6 716
employeurs
(-0,34%)

CSS



10 914
bénéficiaires de
la complémentaire
santé solidaire
(-11,58%)

20 millions €
d'indemnités
accidents du
travail
(+15,30%)



7 541
bénéficiaires
de la prime
d'activité
(+2,63%)



42.6 millions €
de prestations
familiales
(-7,36%)



1 134
conjoints
collaborateurs
(-3,24%)



31 624
salariés
(+7,96%)

Retraite



40 068 non-salariés
(-4,21%)

86 591 salariés
(-3%)



126 659
retraités
(-3,39%)



477 millions €
versés au titre de
la retraite de base
(-1,04%)

RCO

26 millions €
versés au titre de la retraite
complémentaire obligatoire
(+5,24%)

Action sanitaire et sociale



119 906
personnes couvertes
en action
sanitaire et sociale
(-1,89%)



5511
bénéficiaires
d'une aide
aux vacances



3 530 531 €
d'aides financières
individuelles et
collectives



4 205
bénéficiaires de
l'aide exceptionnelle
de 150 €



2 155
familles monoparentales
bénéficiaires de
chèques culture



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSA NORD-PAS-DE-CALAIS
CS 36 500 – 59716 LILLE CEDEX 9
03 2000 2000
NORD-PASDECALAIS.MSA.FR